

EPFF : LES ACTIVITES



Espace
Pédagogie
Formation
France



Direction départementale du travail, de l'emploi et des solidarités



Pôle Formation	TrAmplin vers les niveaux A2 et B1
Présentation de l'action	<p>L'action TrAmplin a pour objectif de consolider les parcours d'insertion socioprofessionnelle des personnes bénéficiaires de la protection temporaire (BPT) originaires d'Ukraine par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des compétences en français et l'acquisition d'un niveau A2 ou B1 • L'obtention d'un DELF A2 ou B1 permettant l'entrée en formation qualifiante ou l'accès à un emploi • La familiarisation avec le monde professionnels français, ses attendus et ses codes
Finalité de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • L'autonomie des bénéficiaires : identification et mobilité vers les lieux ressources en matière de recherche d'emploi et les employeurs potentiels, capacité à mettre en œuvre les techniques de recherche d'emploi • L'acquisition de compétences en français en termes de compétences de la langue professionnelle et obtention d'une certification d'une certification linguistique DELF • Le développement des connaissances du monde professionnel français et du secteur d'activité visé par la personne, les codes de savoir être et de communication en vigueur dans le domaine professionnel visé
Public concerné	<p>La formation est destinée aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes bénéficiaires de la Protection Temporaire originaire d'Ukraine • Inscrits sur le programme « Aller vers » d'accompagnement au retour à l'emploi et d'aide à la recherche de logement de l'association Envergure • Ayant besoin de consolider rapidement leur niveau linguistique pour atteindre un niveau A2, B1 • Ayant un projet d'insertion professionnelle rapide permettant de sécuriser leur situation en France. <p><i>Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.</i></p>
Modalités	<p>60 parcours de formation sont disponibles avec les rythmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 17.5 heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 9h00-12h30 • 17.5 heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 13h30-17h00 • 14 heures hebdomadaires du lundi au vendredi de 17h30-19h30 et le samedi de 9h00-11h00 <p>Des modalités de formation à distance peuvent être proposées le cas échéant.</p>
Contenus	<p>Les parcours sont individualisés selon les objectifs et besoins des bénéficiaires selon 2 modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TrAmplin vers le A2 : 200 heures : Ce parcours s'adresse à des apprenants de niveau A1.1/ A1-. Il vise l'acquisition des compétences en communication orale et écrite de premier niveau pour une autonomie dans les démarches quotidiennes. Il comprend un accompagnement à la comparabilité des diplômes, l'élaboration de pistes professionnelles et l'obtention d'une certification A2. • TrAmplin vers le B1 : 100 heures : Ce parcours s'adresse à des apprenants de niveau A2-/A2. Il vise l'acquisition d'un niveau seuil d'autonomie sociale et professionnelle. Il comprend un accompagnement à la comparabilité des diplômes, la mise en place d'une démarche VAE, via le dispositif 1000 VAE, la production d'outils de recherche d'emploi ou de formation et enfin l'obtention d'une certification B1
Mode d'évaluation et de validation	<p>Test d'évaluation initiale, intermédiaire et finale (QCM) Diplôme élémentaire en Langue Française- DELF A2 ou DELF B1 Attestation de formation et synthèse mentionnant le plan d'action</p>
Lieu (x) d'intervention	<p>EPFF - 21 rue Roux de Brignoles -13006 Marseille et EPFF-Village de l'Epopée, -13014 Marseille EPFF-Quartier Encagnane-8 rue Jean-Louis Vaudoyer-13090 Aix en Provence EPFF-Quartier centre, 3 impasse de l'Escounière-13127 Vitrolles</p>
Contact	<p>accueil@epff.eu</p>